

MERcredi
3
MAI
1944
84^e ANNEE
N° 36

Journal du Lot

1^{er} ORGANE DEPARTEMENTAL - Paraissant les mercredis & les samedis

Dr. : A. COUESLANT †
(1868-1942)

LE REGAIN

joue

« AMPHITRYON »

Amphitryon est un général thébain qui a pour femme Alcène et pour valet Sosie. Jupiter, maître des dieux, est amoureux de la belle Alcène ; il trompe sa fidélité en prenant l'aspect d'Amphitryon, tandis que Mercure, pour Paider, se transforme en Sosie. La mésaventure d'Amphitryon a servi d'argument à de nombreuses comédies, depuis Plaute jusqu'à Giraudoux, mais personne n'a réussi, mieux que Molière, à exprimer tout le comique d'une aussi surprenante situation. La pièce date de 1668, cinq ans avant la mort de celui qu'on a pu justement appeler le Prince des ris. Molière tient en mains toutes les clés de son génie ; il a délibérément abandonné la farce et il n'a plus à craindre les ennemis que lui avait vus Tartufe ; il semble qu'avec le *Misanthrope* il se soit déchargé de toute amertume et de toute rancœur ; il ne cherche qu'à plaire et à divertir. Mais il reste toujours lui-même, c'est-à-dire un homme expert dans l'art de présenter des personnages qui sont de tous les temps, tant il y a de vérité dans leurs caractères. Combien de vers d'*Amphitryon*, dégagés du contexte, ont la valeur de traits universels ? Combien de mots, de réflexions nous touchent par leur actualité ?

Amphitryon est écrit en vers libres, sur un ton alerte et plaisant ; le sujet prête à la fantaisie et Molière s'y est livré avec un rare bonheur. Sa maîtrise et son génie comique s'y expriment mieux que dans toute autre de ses comédies. Il faut être reconnaissant au Regain d'avoir repris cette pièce injustement négligée, et de la faire applaudir sur nos scènes de province, avec de somptueux décors et de remarquables interprètes. Les décors sont de Roland Fongies et les costumes de Claude Gagnier ; Jean-Paul Moulinot a particulièrement soigné la mise en scène, que rehausse la musique d'Henri Casadesus. Guy Rivière tient le rôle de Sosie ; Jean Schelling celui de Jupiter ; Jacques Gall joue Amphitryon et André Versini Mercure. On voit encore, autour de Barbara Shaw, qui incarne une très belle Alcène ; Stella Dassas dans le rôle de la Nuit, Dorette Ardenne dans celui de Cléanthis, Jean-Jacques Steen dans celui de Naucrates, Jacques Johanna dans celui d'Argathiphontida.

Le Regain joue *Amphitryon* en soirée le 5 mai, au Théâtre Municipal de Cahors. — J. POLLER.

Le Vendredi 5 Mai
(en soirée)

La Compagnie du « Regain » jouera

AMPHITRYON

de Molière

Au Théâtre Municipal

TOMBOLA

DU COLIS AUX PRISONNIERS

Le Centre d'entraide des Rapatriés de Cahors est heureux de porter à votre connaissance la liste des numéros gagnants de la tombola qui s'est tirée le 30 avril à Cahors, sous le contrôle de M. Padev, commissaire :

201	318	343	350	675	
676	826	871	943	1067	
1135	1144	1334	1338	1403	
	1448	1450	1487	1502	
1550	1593	1669	1750	1946	
1951	1960	2003	2009		
2017	2031	2040	2642	2084	
2179	2295	2375	2591		
2623	2657	2679	2829	2916	
	2991	3201	3246	3424	
3539	3548	3571	3645	3737	
	3741	3770	3784	3821	
3857	3887	3923	3956	4002	
	4070	4358	4410	4511	
4590	4599	4675	4710	4738	
	4831	4932	4943	5051	
5053	5225	5269	5278	5400	
	5419	5436	5467	5524	
5533	5603	5691	5719	5837	
	5851	5983	6073	6082	
6113	6402	6553	6664	6689	
	6729	6759	6788	6812	
6922	6978	6980	6991	7049	
	7101	7403	7582	7592	
7597	7598	7612	7750	7821	
	7908	8156	8228	8303	
8304	8323	8334	8356	8358	
	8359	8361	8366	8372	
8409	8446	8468	8470	8477	
	8494	8544	8545	8719	
8833	8846	8861	8862	8864	
	8930	9002	9046	9066	
9076	9171	9181	9279	9450	
	9471	9476	9504	9508	
9546	9547	9601	9635	9780	
	9846	9847	9888	9914	
9943	9954	9955	9966		
10006	10073	10132	10136		
10150	10295	10399	10409		
10531	10554	10589	10591		
10611	10615	10651	10689		
10698	10701	10805	10830		
10831	10879	10893	10895		
10924	10938	10943	10949		
11003	11132	11139	11152		
11162	11184	11188	11203		
11498	11577	11594	11620		
11466	11662	11687	11704		
11726	11851	11931	11969		
12224	12272	12298	12330		

Les lots pourront être retirés à la Maison du Prisonnier.

Tous les lots non retirés le 30 juin resteront acquis au Centre d'entraide.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Vve Pierre Mandelli, née Goudard, qui s'est éteinte à Cahors à l'âge de 81 ans.

Mme Mandelli, qui était une personne estimable à tous égards, était la veuve du bijoutier-orfèvre bien connu dans notre ville où il est décédé il y a quelques années.

Nous adressons à Mme et M. Mandelli, bijoutier à Cahors, et à tous les membres de la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Dans l'Enregistrement

M. Dupuy-Dourau, numéraire de l'Enregistrement à Cahors, est nommé receveur de l'Enregistrement à Fréjus (Var). Nos félicitations.

Evacuation indispensable

L'intestin doit chaque jour débarrasser l'organisme des déchets de la digestion. Si le votre accomplit mal cette tâche indispensable, prenez, le soir, un comprimé Vichyvol, laxatif doux qui libère l'intestin sans coliques. Vichyvol chaque soir, intestin libre chaque jour, 9 fr. 50, ttes pharmacies. Visa 846 P. 9885.

MESSAGE AUX FRANÇAIS

du Maréchal Pétain

Chef de l'Etat

Le Maréchal de France, chef de l'Etat, s'est adressé aux Français dans le message radiodiffusé suivant :

« Français, notre pays traverse des jours qui comptent parmi les plus douloureux qu'il ait connus. « Excités par des propagandes étrangères, un trop grand nombre de ses enfants se sont livrés aux mains de maîtres sans scrupules qui font régner chez nous un climat avant-coureur des pires désordres. Des crimes odieux, qui n'épargnent ni les femmes, ni les enfants, désolent des campagnes, des villes et même des provinces hier paisibles et laborieuses. « Le gouvernement a la charge de faire cesser cette situation et s'y emploie. Mais c'est son devoir de vous mettre personnellement en garde contre cette menace de guerre civile qui détruirait tout ce que la guerre étrangère a épargné jusqu'ici. »

« Ceux qui pousse la France dans cette voie invoquent leur prétention de la libérer. Cette prétendue libération est le plus trompeur des mirages auxquels vous pourriez être tentés de céder. C'est le même égarément qui poussa naguère des Français à renier leur parole et leur serment pour sacrifier à un faux idéal patriotique dont nous voyons aujourd'hui les fruits en Afrique du Nord. Le bolchevisme qui s'est servi d'eux, les écarte à présent et sur une terre française nous assistons au spectacle de tribunaux illégaux condamnant à mort des Français coupables d'avoir obéi à mes ordres. »

« La dissidence a préparé là-bas les voies au communisme. L'indiscipline engendre chez nous le terrorisme. L'un et l'autre sont deux aspects du même fléau ; ils se couvrent du pavillon du patriotisme. Mais le vrai patriotisme ne saurait s'exprimer que par une fidélité totale. On ne compose ni avec son devoir, ni avec sa parole. »

« Ceux qui, de loin, vous lancent des consignes de désordre, ne participent pas aux risques qu'ils vous font courir. Ils voudraient entraîner la France dans une nouvelle aventure dont l'issue ne saurait être douteuse. « Français, quiconque parmi vous, fonctionnaire, militaire ou simple citoyen, participe aux groupes de résistance compromettant l'avenir du pays. Il est dans votre intérêt de garder une attitude correcte et loyale envers les troupes d'occupation. Ne commettez pas d'actes susceptibles d'attirer sur vous et sur la population de terribles représailles. »

« Vous précipiteriez la patrie dans les pires malheurs, vous la priveriez d'une partie de ses enfants dont elle aura grand besoin pour les tâches immenses que comportera la paix. « Jeunes gens qui brûlez de servir, les voix qui vous prêchent la désobéissance ne sont pas des voix françaises. Paysans, ouvriers, vous, tous, mes soldats d'hier, vous résisterez à ceux dont les conseils perfides, en vous menant sur les routes du déshonneur et de la trahison, livreraient la patrie à un désastre que tous mes efforts ont voulu lui éviter. »

« Parents, qui n'avez pas toujours montré à vos enfants leur véritable devoir, secondés mes efforts et ceux du gouvernement. « L'ordre, le travail, l'union sont les conditions nécessaires de notre relèvement que l'anarchie compromettait irrémédiablement. »

« Quand la tragédie actuelle aura pris fin, et que, grâce à la défense du continent par l'Allemagne et aux efforts unis de l'Europe, notre civilisation sera définitivement à l'abri du danger que fait peser sur elle le bolchevisme, l'heure viendra où la France retrouvera et affirmera sa place. Cette place sera fonction de la discipline qu'elle aura montrée dans l'épreuve et de l'ordre qu'elle aura su maintenir chez elle. »

« Français, la lumière de notre civilisation chrétienne éclaire chacun de vos foyers. Ceux qui tentent d'en affaiblir l'éclat oublient qu'elle leur manquera à eux-mêmes si elle venait à s'éteindre. »

« Vous en avez la garde avec moi. L'Europe n'aurait que faire d'une France divisée, oublieuse de ses traditions et de ses vertus, tandis que l'Occident attend beaucoup d'une France unie et fidèle, groupée autour de son chef légitime et de son drapeau. »

INFORMATIONS

COMMUNIQUE ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

Devant Sébastopol, ainsi que sur le front entre l'embouchure du Dniestr et les Carpathes, les attaques locales des Bolcheviks ont échoué. En Crimée et sur le front méridional, des avions de bataille allemands ont exécuté avec efficacité des attaques à basse altitude contre des aérodromes soviétiques et ont, en outre, attaqué avec succès des rassemblements d'engins blindés et des troupes au nord-ouest de Jassy.

Entre les Carpathes et le Dniestr supérieur, les attaques allemandes et hongroises ont permis d'enregistrer de nouveaux gains de terrain. Des contre-attaques ennemies contre les positions conquises ont été repoussées. Au sud-ouest de Kovel, nos troupes, soutenues de façon exemplaire par la Luftwaffe, ont dispersé de fortes attaques soviétiques soutenues par des engins blindés et des avions de bataille. Des formations d'avions de combat allemands ont attaqué de nuit, avec succès, des bases de ravitaillement, en particulier la gare de Chepelivka, ainsi que des trains.

De part et d'autre de Vitebsk, des attaques locales de l'ennemi ont échoué. Sur la tête de pont de Nettuno et sur le front de l'Italie du Sud, des poussées locales de l'ennemi ont été rejetées. Hier, vers midi, des avions ennemis ont jeté des bombes sur Florence.

Dans les Balkans, en dépit de grandes difficultés atmosphériques et d'un terrain défavorable, la lutte contre les bandes communistes se poursuit avec succès. Au cours des combats acharnés du mois d'avril, les bandits ont eu plus de 9.000 morts. Ils ont, en outre, perdu 3.700 prisonniers, ainsi qu'une quantité considérable d'armes et de munitions.

Au cours d'attaques effectuées de jour et de nuit par l'aviation ennemie au-dessus de quelques localités de l'Allemagne occidentale et des régions occupées de l'Ouest, 22 avions, dont 16 bombardiers quadrimoteurs, ont été abattus.

En dépit des circonstances, la fête du travail a été célébrée avec dignité et solennité dans toute la France.

M. Marcel Déat, ministre secrétaire d'Etat au travail, a prononcé un important discours, à Paris, au Palais de Chaillot, au cours d'une manifestation imposante.

M. Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande, a parlé à Montluçon devant les ouvriers des établissements Meiler. Au cours de son allocution, il a dégagé le sens de cette fête du travail, célébrée cette année au milieu des douleurs et des ruines, mais portant cependant en elle l'espérance de temps meilleurs.

une deuxième fois
Toulouse est bombardée
L'agglomération toulousaine a subi dans la nuit de lundi à mardi son deuxième bombardement.

Une centaine d'appareils anglo-américains ont survolé la ville et la banlieue, lâchant des bombes qui ont atteint de nombreux maisons.

Au moment où nous mettons sous presse, le bilan des victimes, est de 41 morts et 65 blessés.

Trois bombardiers auraient été abattus par la D.C.A.

En peu de mots...

● Mme Dussane, sociétaire de la Comédie Française, a été sinistrée et légèrement blessée lors d'un récent bombardement de la région parisienne.

● La radio annonce que le colonel Knox, secrétaire d'Etat à la marine des Etats-Unis, est décédé vendredi, à Washington, d'une rupture d'anévrisme.

● Près d'Alençon, des bandits armés se sont introduits chez les époux Tessier et ont abattu sept personnes. Une importante somme d'argent a été dérobée.

● Le prix Théophraste-Renaudot 1943 a été décerné à M. André Soubiran, pour son livre « J'étais médecin avec les chars ».

Avis de concours.
Un concours pour un minimum de 20 emplois de Rédacteur aura lieu les 12 et 13 juin 1944 à Paris et dans un centre de la zone sud qui sera fixé ultérieurement. Les épreuves orales auront lieu à Paris.

Le concours est ouvert aux candidats des deux sexes.
Clôture des inscriptions : 12 mai 1944.
Pour tous renseignements et pour recevoir gratuitement le programme, s'adresser au Secrétariat d'Etat à la Santé et à la Famille (Direction du Personnel, 1^{er} bureau), zone nord : 7, rue de Tilsitt, à Paris (17^e). zone sud : Hôtel Radio, à Vichy (Allier).

Justice de Paix
M. Laisney est nommé greffier de la Justice de Paix de Puy-Évêque, en remplacement de M. Bersego, décédé.

PALAIS DES FETES
Mercredi 3, samedi 6 mai, soirée 20 h. 15. Dimanche 7 deux matinées : 1^{re} 14 h. ; 2^e 16 h. 30, soirée 20 h. 15. L'ARLESJENNE, avec un bon Complément, France Actualités.

Chronique du Lot

LA DÉFENSE PASSIVE dans le Lot

M. Jh. Maureille nous a fait passer une revue détaillée de l'organisation par laquelle on essaye de parer dans la mesure possible aux conséquences d'une attaque aérienne.

Sous sa conduite, maintenant nous allons visiter le poste de secours destiné à donner des soins aux blessés. Disons tout de suite que celui-ci a été conçu par M. Niel, ingénieur de l'Etat, chargé de la voirie de notre ville et chef pour Cahors de la Défense Passive. Installé sous sa direction, il a été examiné par les inspecteurs régionaux du Service, lesquels ont si peu trouvé à y reprendre qu'ils l'ont donné comme exemple aux villes de la région, en déclarant qu'ils n'en connaissaient pas dans la dite région de mieux conçus et de mieux installés.

Il est placé dans le sous-sol du Palais de Justice. Emplacement qui ne pouvait être mieux choisi, tant pour la facilité de ses accès que pour la solidité impressionnante de ses voûtes.

On y accède au moyen de plans inclinés, ce qui évite aux brancardiers la descente toujours délicate d'escaliers. Il possède trois issues, dont chacune est munie de « sas ». C'est-à-dire qu'une première porte s'ouvre non pas sur l'intérieur du poste lui-même, mais sur une petite pièce fermée à l'autre bout par une seconde porte. La seconde ne s'ouvre que lorsque la première est refermée. Ainsi, en cas de bombardement par les gaz, le poste est parfaitement garanti puisque, grâce à un appareil spécial installé à l'intérieur, le courant d'air s'établit à toutes les ouvertures, non pas du dehors au dedans, mais du dedans au dehors.

Le poste lui-même est vaste, éclairé dans toutes ses parties à l'électricité et, pour le cas où le courant serait coupé, il est pourvu d'un système d'éclairage à l'acétylène.

Il comporte onze salles successives, communiquant de l'une à l'autre par de larges ouvertures centrales.

Chacune de ces salles est aménagée de manière à pouvoir être immédiatement utilisée. En chacune d'elles, les produits pharmaceutiques sont minutieusement ordonnés dans des placards ; sur des étagères sont disposés les objets nécessaires aux pansements.

Tout est prêt : lits de camp, tables opératoires, le matériel de chirurgie, etc. L'eau courante circule partout et dans chaque salle est installé un lavabo.

Dès son arrivée, chaque docteur dont la salle est désignée d'avance peut s'installer. Il y trouve, avec une installation matérielle complète pour opérer, le personnel assistant qui lui est nécessaire : infirmières, infirmiers, secouristes et brancardiers.

Ceux-ci trouvent de même, bien en place, le matériel de secours dont ils ont besoin, casques, brancards, chariots portebancards, lampes portatives, appareil à stériliser l'eau, appareil à respiration artificielle, etc. Chaque chose prête à servir immédiatement et sans délai.

Enfin, le poste est muni d'une cabine téléphonique, par laquelle il est en relation directe avec le chef de la Défense passive qui lui transmet ses renseignements et ses indications.

Ainsi tout l'organisme de secours est prêt à fonctionner dans une parfaite coordination des efforts de tous !

Nous exprimons à M. Jh. Maureille les impressions que nous venons de résumer.

— Après les félicitations, lui disons-nous, que cette organisation vous a valu de l'Inspection régionale, les nôtres sont de peu de poids.

— Oui, nous répond-il, M. Niel a réussi là un poste de secours qui doit pouvoir répondre à tout ce qu'on peut attendre de lui. Il va de soi qu'il ne saurait se substituer, pour les opérations importantes, à l'hôpital auquel après les premiers soins seraient renvoyés les blessés graves. Dans tous les cas, il est en mesure de rendre les plus grands services. Est-il besoin de dire combien nous souhaitons qu'on n'ait pas à le mettre à l'épreuve ? Mais ce qu'il faut bien répéter à la population...

Et ici M. Maureille insiste sur certaines recommandations qu'il nous demande de transmettre à la population, pour les consignes à observer en cas de bombardement. Ce que nous ne manquerons pas de faire prochainement.

Un milicien est assassiné

Mardi dernier, on a retrouvé dans le fossé de la route nationale située dans la commune de Planioles, le corps de M. Urbain Cadiergues, franc-garde de la Milice française. Il avait été tué de trois balles de mitrailleuse, dépourvu de son uniforme et revêtu d'habits civils, sur lesquels les assassins avaient épinglé son ordre de mission et son laissez-passer.

L'enquête ouverte par le Parquet de Cahors a établi que le milicien Cadiergues était arrivé dimanche matin en gare d'Assier où sa femme et son enfant l'attendaient.

S'étant absenté pour rechercher un moyen de transport lui permettant de se rendre à Lacapelle-Marival, il avait disparu. L'enquête se poursuit.

EDEN

CAMORS

UN GOUTER D'ENFANTS

A l'occasion du 1^{er} mai, la Municipalité de Cahors, le Secours National, le Commissariat général d'action sociale pour les Français en Allemagne avaient organisé un goûter pour les enfants des prisonniers et des travailleurs en Allemagne.

Il a été donné dans les locaux du Restaurant familial. A 16 h. 30, plus de 150 garçons et fillettes étaient rangés autour des tables où le personnel, assisté de plusieurs dames, leur servaient le savoureux menu qui leur avait été préparé.

M. Empaytaz, préfet du Lot ; M. Gisbert, maire de Cahors ; M. le général Keller, délégué départemental du Secours National ; M. le délégué du Commissariat d'action sociale ; M. l'intendant général du Ravitaillement avaient tenu à assister à cette manifestation d'entraide en faveur de cette population enfantine que mit en gaieté une amusante séance donnée par de joyeux clowns amateurs.

Ainsi, à l'occasion du 1^{er} mai, ce furent au milieu des tristes heures que nous traversons, quelques moments de détente et de réconfort pour les jeunes enfants de Cahors.

CROIX-ROUGE FRANCAISE

Toute la population est invitée à se rendre nombreux à ces deux séances, par quoi elle manifesterait sa solidarité et son attachement à ses chers absents.

Le train exposition de la Croix-Rouge Française séjournera à Cahors le samedi 6 mai de 10 h. à 18 h. à côté de la gare de la petite vitesse. Trois wagons Pullmann sont aménagés en stands : deux sont destinés à montrer les différentes activités de la Croix-Rouge ; le troisième est utilisé comme cinéma pour films documentaires.

Grands et petits trouveront intérêt à visiter cette exposition qui comporte une section réservée à la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Le prix des entrées au profit de l'Œuvre est fixé à 10 fr. pour les grandes personnes et 3 fr. pour les enfants. Il donne droit à l'accès gratuit au cinéma.

Le secrétaire de mairie de Badadou tue deux de ses agresseurs et blesse un troisième.
Le 30 avril, aux environs d'une heure du matin, trois bandits armés se sont présentés chez M. Fernand Lachaize, secrétaire de mairie de Badadou.

Sous la menace de leurs armes, ils lui intimèrent l'ordre de leur remettre les titres d'alimentation.

M. Lachaize a immédiatement ouvert le feu sur les assaillants. Deux d'entre eux ont été mortellement blessés et le troisième légèrement atteint. Le commandant de gendarmerie a aussitôt procédé à l'arrestation du bandit. (Dépêche O.F.I.).

On arrête l'auteur présumé du crime de Masclat

Nous avons rendu compte il y a quelque temps de l'incendie dans lequel trouva la mort M. Cluzel, propriétaire au Dorat, commune de Masclat. Grâce à la sagacité de la brigade de gendarmerie de Payrac, on vient d'arrêter le sieur Fouillade Marcel, du Débat, commune de Fajoles, contre lequel on a relevé des faits très graves. L'enquête se poursuit activement.

Des joueurs volés !

Dimanche, au cours de la partie de foot-ball Cransac-St-Céré-Autoire, des malfaiteurs se sont introduits dans les cabines des joueurs et ont dérobé une somme de 600 fr. en fouillant les vêtements des équipiers.

Des vols identiques auraient déjà été commis dans les mêmes conditions le dimanche précédent. La police a ouvert une enquête.

Approvisionnement en vin des restaurants

Les restaurateurs adresseront dans le plus bref délai et en double exemplaire à la Chambre Professionnelle Départementale de l'Industrie Hôtelière du Lot, 60 rue Emile-Zola à Cahors, un état comportant les renseignements suivants : 1° La catégorie à laquelle appartient le restaurant et le nombre de couverts servis pendant l'année 1943 ; 2° Le nombre de couverts qu'ils désirent servir en vin ; 3° Le nombre d'hectolitres de vin à appellation contrôlée nécessaires pour couvrir les besoins mensuels sur la base du nombre de repas servis en vin multipliés par 20 centilitres pour les catégories B, C et D. Pour les catégories E et A, le nombre de repas multipliés par 40 centilitres ; 4° Le nombre de couverts qu'ils désirent servir en bière ou en cidre ; 5° Le stock de vin de consommation courante détenu à la date de publication de l'arrêté du 9 mars 1944 ; 6° Les nom et adresse des négociants entrepositaires, chez qui ils désirent s'inscrire pour le vin, ainsi que le volume qu'ils comptent se faire livrer par chacun d'eux s'ils ne s'approvisionnent pas traditionnellement en propriété.

Accidents

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Vols. — P... Albert, 19 ans, de Montaulan, est condamné à 4 mois de prison.
 — Pour le même délit, Combarieu Armand, 41 ans, de Cahors, est condamné à 1 mois de prison avec sursis.
 — Rambeau Abel, 31 ans, domicilié à Cahors, est condamné à 3 mois de prison.
 — Cadène Marcelle, 35 ans, 2 mois de prison avec sursis.

Mise en délibéré. — L'affaire Camy Adrien, de Mercuès, pour vol d'un moteur électrique, est mise en délibéré.
Vol de lois. — Joubin Louis, de Puy-l'Evêque, est condamné à 1 mois de prison avec sursis.
Vol de courant. — Le Tribunal renvoie à huitaine une affaire de vol de courant, dans laquelle est inculpé L... Rebert, 19 ans, cultivateur à Mauroux.

Graisse à bon marché. — Marty René, 23 ans, cantonnier à Montdourn, a dérobé de la graisse. Coût : 1 mois de prison.
Escoquerie. — Dumas Angel, 22 ans, de Puy-l'Evêque, est condamné à 3 mois de prison pour escoquerie.

Police des chemins de fer. — Pour infraction à la police des chemins de fer, Paris Auguste, 58 ans, cultivateur à Mercuès, est condamné à 500 fr. d'amende.
Recel et vol. — Pour ce délit, Pégonnière Georges, 34 ans, de Figeac, est condamné à 1 mois de prison.
Tentative d'aportement. — Une fillette de 17 ans, domestique de ferme, comparait sous l'inculpation de tentative d'aportement. Elle est acquittée comme avant sans discernement. Par contre, son patron, Eugène Jorand, 62 ans, propriétaire à Floressas, poursuivi pour le même motif, est condamné à trois ans de prison.

CAHORS

Limogne
Mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de notre compatriote, Mlle Singlande Marie-Rose, sage-femme, assistante sociale au dispensaire de la Réole (Gironde), avec M. Aubinet Jean-Henri, employé de banque à Duras (Lot-et-Garonne). Nos meilleurs vœux.

Naissance. — C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance d'une mignonne fillette chez les époux Sabrié-Dubrun, du hameau de Ferrières. Félicitations et meilleurs vœux.

Villesèque

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur BORREDON, de Trébaix.
 Les familles BORREDON, DE OLIVERA, DENÈGRE et BOUTET remercient bien vivement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de leur cher petit décédé à l'âge de 7 ans d'une foudroyante maladie.

ANDRÉ

Castelnau-Montratier

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un quatrième enfant chez les époux Valmary-Fournols. Il a été prénommé Jean-Raymond-Joseph. Nos meilleurs souhaits et compliments aux parents.

Pravysac

Pour nos prisonniers. — Le Centre d'entraide des Prisonniers de guerre rapatriés de Pravysac organise pour dimanche prochain 7 mai deux séances théâtrales, matinée et soirée, au bénéfice de leurs camarades captifs encore dans les stalags. Pour donner à cette manifestation d'amitié tout l'éclat désirable, le Comité s'est assuré le concours de l'excellente troupe d'amateurs « En Scène », de Cahors, qui viendra jouer à titre absolument bénévole avec un programme de grand choix.

Foie, intestin, reins

Ces trois organes, dont le bon fonctionnement est capital pour la santé, sont heureusement stimulés par la Tisane Vichyflor, association de 19 plantes bienfaisantes et de sel Vichy-Etat. Une tasse de Vichyflor après dîner fait le corps sain. L'esprit léger. 11 fr. 90, ttes phies. Visa 846 P. 9906.

Puy-l'Evêque

Impôt-métal. — La perception de l'impôt-métal pour la commune de Puy-l'Evêque aura lieu dans une des salles de la Mairie du 1 au 14 mai inclus, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Pour tous renseignements, s'adresser aux deux agents chargés de la perception.

FIGEAC

Figeac

Mariage. — Une quête effectuée à l'issue du mariage de M. Maxime-Alphonse-Victor Audoin avec Mlle Paulette Beller, et destinée au Comité d'entraide aux prisonniers, a produit la somme de 435 fr. Nos remerciements et nos meilleurs vœux pour les jeunes époux.

Tribunal correctionnel. — Vols. — Fayt Henri, de Ruyères, 25 ans, représenté comme un faible d'esprit, a volé deux bicyclettes. Bons renseignements fournis par le maire. Trois mois avec sursis.

Thamié Honoré, d'Aynac, 20 ans, vol de bicyclettes et accessoires. Renseignements excellents. Restitution à Dapoinny Albert, de Latronquié, ouvrier agricole ; a enfourché à été faite. Trois mois avec sursis. Rouquayroux une bicyclette pour faire une course, mais qu'il voulait rendre. Il la rendue avant la course et en s'excusant. Deux mois avec sursis.

Sausser Maria, 20 ans, foraine, vol d'une montre à Thémènes. Fait reconnu. Sur opposition de défaut, la peine est ramenée à 4 jours.

Langlès Armand, de Figeac, fait défaut. Six mois de prison.
 Roux Marcel, d'Espagnac, vol de courant électrique. 2.000 fr. d'amende, 2.400 fr. de dommages, trois insertions du jugement dans la presse.
 La dame Cabrignac, de Breguès, vol de trois poules blanches. Deux jours.

Recel. — Virot Lucien, de Billancourt, a échangé un vélomoteur contre du minéral résiduel de tungstène avec Aresté Roger, cinéaste. Ce minéral provenait d'un vol commis par un contremaitre de Laval-de-Gère, dont le cas est dissocié. Les deux prévenus de recel voient leur jugement remis au 23 mai.

Coups réciproques. — Rougier Charles, propriétaire, et Sisteré Joseph, son fermier, de St-Laurent-les-Tours, ont eu une altercation à propos de noix. Rougier relaxé ; Sisteré, 200 fr. d'amende avec sursis.

Gibral Pierre et Bedou Maria, de Nadal - de - Labastide, prévenus de coups réciproques, sont condamnés tous deux à 600 fr. d'amende.
 Tournié Marius, de Thémènes, est prévenu de coups, 200 fr. avec sursis.

Outrages à gendarmes. — Lacoste Casimir, de Thémènes, s'est vu révoquer un bœuf pour la réquisition. Il a mal reçu les gendarmes venus saisir la bête. Coût : 600 fr. d'amende.

Vente de lait mouillé. — Pour ce délit, Lherm est condamné à 2.000 fr. et affichage pendant 15 jours.

Saint-Céré

Trouvaille. — Le jeune Louis-Claude Vertuel a trouvé sur la voie publique un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent ; on peut le réclamer, 9, boulevard Gambetta. Déclaration a été faite à la Mairie.

Tuë dans la rue. — Samedi matin, vers 6 h., M. Jean Laforge, résidant place de l'Hôtel-de-Ville, sortait de son domicile lorsqu'il fut abattu de plusieurs coups de revolver. Ses agresseurs emportèrent son cadavre qui n'a pas été retrouvé. La gendarmerie a aussitôt ouvert une enquête.

Carnet rose. — Nous apprenons la naissance d'un petit garçon chez Mme et M. Gros, cultivateur, rue du Faubourg Lascabanès ; c'est leur sixième enfant. Nos sincères félicitations aux heureux parents et bonne prospérité au jeune bébé.

Au Rex Cinéma. — Dimanche 7 mai en matinée à 13 h. 45 et à 16 h. 45 et en soirée à 20 h., le film « L'Éternel Retour » avec J. Marais et Madeleine Sollogne. Complément habituel et Actualités.

Pharmacie de service. — Dimanche 7 mai, le service pharmaceutique sera assuré par la pharmacie Gineste, place de la République.

GOURDON

Gourdon

Goûter des enfants des prisonniers. — La famille du prisonnier du Secours National offrira chaque mois un goûter à tous les enfants de prisonniers et des morts pour la France au cours de la guerre 1939-1940, âgés de moins de 13 ans. Ces goûters sont organisés avec le concours du Centre d'entraide.

Le premier goûter aura lieu le jeudi 4 mai, à 16 h., salle du restaurant de Mme Hébrard, boulevard Cabanès, très aimablement mise à la disposition par la propriétaire. Les enfants sont invités à se munir d'un bol ou d'une timbale et d'une petite cuillère.
 Les cartes de goûter seront retirées par les familles dès que possible à la permanence du Centre d'entraide, 30, boulevard Mainio.

Distinction. — M. Jean Maury, artisan plâtrier à Gourdon, est nommé chevalier dans l'ordre national du travail. Nos félicitations.
Vol. — M. Daulnac Henri, maçon à Gourdon, a été victime d'un vol de 3.000 fr. et d'une bouteille d'huile de noix qui lui ont été soustraits par des individus qu'il avait bénévolement hébergés. Ceux-ci, qui ont été identifiés, ont été déferés au Parquet.

Arrestation. — Le nommé Jean Coirat, 29 ans, monteur à l'Entreprise Drouard, a été arrêté par la gendarmerie pour vol de vin, prélevé sur un foudre en gare de Gourdon.

Pour les travailleurs en Allemagne. — Le Commissariat Général d'Action Sociale pour les Français travaillant en Allemagne informe les familles de travailleurs que le Délégué départemental se tiendra à leur disposition pour tous renseignements, réclamations, demandes de secours et de nouvelles à la salle de la Mairie de Gourdon le vendredi 5 mai 1944 de 13 h. 30 à 16 h.

Labastide-Murat

Accident mortel. — Avant fait une chute sur une pierre en sortant de sa grange, M. Tocaven Henri, âgé de 70 ans, est décédé subitement, par suite d'une fracture du crâne.

Souillac

Chute de bicyclette. — Jeudi dernier, le jeune Lagarde, 15 ans, descendant la rue Gambetta, au tournant de la boucherie Vavassière, il s'est jeté dans la devanture de M. Chabal, coiffeur. Relevé aussitôt par les témoins de l'accident, il a été transporté dans une pharmacie voisine. Quelques jours de repos lui suffiront pour se remettre.

Tamponné par un camion. — Lundi dernier, M. Rougier, 22 ans, a été coincé par un camion, route de Pinsac ; dans sa chute, il a eu un bras cassé et des contusions sur tout le corps. Un mois de repos.

Soulaçoens les variqueux

Vos pauvres jambes alourdies, gonflées, endolories par les varices se fatigueront moins vite lorsque vous soignerez votre circulation avec les Gouttes Florides. Fourmillements, crampes, lourdeurs s'apaisent. Vous pouvez marcher et stationner debout avec moins de peine. Gouttes Florides : 16 fr. 90. Existe aussi en comprimés : 16 fr. 30. Visa 846 P. 9825, pour 1 litre de solution. Ttes phies. Visa 846 P. 9875.

PETITES ANNONCES

La plus brillante des carrières vous sera réservée si vous apprenez la Comptabilité par correspondance, brochure explicative n° 62 X, sur demande, accompagnée de 3 fr. pour envoi. Cours T.F.J., 65, rue de la Victoire, Paris, 9^e.

La personne qui a été vue ramassant une broche en verre blanc dimanche 30 mai, au Stade, vers le quichet, est priée de la rapporter au 27, rue Jean-XXII, Bonne récompense.

En gardant la voie ferrée, j'ai égaré de Cahors à la tournée de Montcuq deux chaudières de latine. Prière de rapporter à Talat, rue Nationale. Récompense.

AVIS D'ANNIVERSAIRE

Madame Veuve ROUFFIE, ses enfants et la famille font connaître à leurs amis et connaissances qu'un service anniversaire sera célébré à l'église Saint-Barthélemy, le jeudi 4 mai, à 9 h. 1/2, en la mémoire de

Monsieur Philippe ROUFFIE

REMERCIEMENTS

Monsieur Pierre MANDELLI, bijoutier, et Madame : Mademoiselle Madeleine MANDELLI ; Mesdemoiselles Pierrette, Suzanne et Janine MANDELLI ; Monsieur Pierre MANDELLI.
 Les familles GOULARD, RIVA, parents et amis (dans l'impossibilité de répondre) remercient bien sincèrement de toutes les marques de sympathie que vous avez bien voulu leur témoigner à l'occasion du décès de

Madame Veuve MANDELLI née Blanche Goulard

ETUDE DE M^e BOUYSSOU Jean-Léon
 Licencié en droit
 Notaire à Cahors

Suivant acte reçu par M^e BOUYSSOU, notaire à Cahors (Lot), le vingt-six avril mil neuf cent quarante-quatre, enregistré à Cahors (A.C.) le vingt-huit avril mil neuf cent quarante-quatre, volume 787, folio 97, case 550, Messieurs Jean-Baptiste ASTRUC, Jules ASTRUC, Jean ASTRUC, Henri ASTRUC, demeurant à Cahors, ont déposé au rang des minutes du dit notaire un extrait d'une délibération en date du trente janvier mil neuf cent quarante-quatre, aux termes de laquelle Monsieur Jules ASTRUC, gérant de la Société à responsabilité limitée ASTRUC et Compagnie, à Cahors, depuis le trente mai mil neuf cent quarante, a demandé à l'assemblée d'accepter sa démission et proposé de nommer gérants Messieurs Jean ASTRUC et Henri ASTRUC, en suite de quoi Messieurs Jean ASTRUC et Henri ASTRUC, ayant accepté de remplir ces fonctions, ont été nommés gérants à compter du premier février mil neuf cent quarante-quatre.
 Deux expéditions du dit acte ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Cahors le deux mai mil neuf cent quarante-quatre.
 Pour extrait, signé : Bouyssou, notaire.

ETUDE DE M^e Jean FABRE
 Licencié en droit
 Notaire à Cahors.

Aux termes d'un acte de donation partage intervenu devant M^e Jean FABRE, notaire à Cahors, le vingt-trois mars mil neuf cent quarante-quatre, enregistré à Cahors (A.C.) le trois avril 1944, Volume 787, folio 86, Numéro 498, entre :

Madame Victorine - Marguerite-Pauline CHAPET, veuve de Monsieur Georges-Camille BAILLAGOU, demeurant à Cahors, 65, boulevard Gambetta, Mademoiselle Marguerite-Madeleine Marie BAILLAGOU, célibataire, demeurant à Cahors, même adresse.

Monsieur Robert-Camille BAILLAGOU, instituteur, demeurant à Paris, 1, quai Saint-Michel (9^e).

Monsieur Paul-Victor BAILLAGOU, attaché à l'Office des céréales demeurant à Rennes, 28, avenue Barthou.

Il a été attribué à Mademoiselle Marguerite-Madeleine-Marie BAILLAGOU, co-partageante, un fonds de commerce de marchand de chaussures, galoches, pantoufles, exploité à Cahors, 65, boulevard Gambetta, comprenant l'enseigne « Chaussures Camille », le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le matériel servant à l'exploitation ainsi que le droit au bail des locaux où s'exerce le dit fonds.
 L'entrée en jouissance a été fixée au jour du contrat.

La présente attribution a été publiée au Bulletin officiel des ventes et cessions de fonds de commerce dans le numéro du 22 avril 1944.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les vingt jours de la présente insertion renouvelant celle parue au Journal du Lot du 8 avril 1944 à Cahors, en l'étude de Maître Jean FABRE, 2, rue Jean-Caviole, où domicile a été élu par les parties à cet effet.
 Pour deuxième insertion : J. FABRE.

Imp. COUSSLANT, Le Co-gérant PARAZINS
 U.O. 4208. — 3-5-44

ETUDE DE MAITRE HENRI MELLAC Notaire à Cahors 83, boulevard Gambetta

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Maître Henri MELLAC, notaire à Cahors, le trente mars mil neuf cent quarante-quatre, Monsieur René SOTE, entrepreneur de transports, demeurant à Cahors, place Rousseau, numéro 2, et Monsieur Pierre DESPRAT, dessinateur, demeurant à Cahors, rue Saint-Georges, numéro 22, ont constitué entre eux une société en nom collectif ayant pour objet les transports privés de marchandises.

La durée de cette société est de cinq années; qui ont commencé à courir le 30 mars 1944 et expireront le 31 mars 1949.

Le siège de la société est à Cahors, place Rousseau, numéro 2.
 La raison et la signature sociale sont « SOTE ET DESPRAT ».

Les affaires de la société seront gérées et administrées par les deux associés, avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet. En conséquence, chacun d'eux aura la signature sociale, dont il ne lui sera toutefois permis de faire usage que pour les affaires de la société. Il pourra notamment recevoir et payer toutes sommes, faire tous achats et marchés, traiter, transiger, compromettre, donner tous désistements et mainlevées, avant ou après paiement, conclure tous baux et locations, exercer toutes actions judiciaires, représenter la société dans toute faillite et liquidation judiciaire, souscrire, accepter, endosser et acquiescer tous effets de commerce.

Les associés apportent à la société, savoir :
 Monsieur SOTE son droit d'exploiter une entreprise de transport de marchandises à petite distance, pour lequel il est titulaire d'une carte délivrée par la Préfecture du Lot le quinze décembre mil neuf cent quarante-trois, numéro 27 (10).

Ledit droit évalué à six mille francs 6.000 »
 Une camionnette à gazogène, marque Delage, force dix-sept chevaux, charge utile mille cinq cents kilos, immatriculée 375 JT2, évaluée cinquante mille francs 50.000 »
 Et une somme numéraire de quatre mille francs, qui a été immédiatement versée dans la caisse sociale. 4.000 »
 Monsieur DESPRAT une somme de vingt mille francs, en numéraire, qu'il a versée dans la caisse sociale. 20.000 »
 Ensemble : quatre vingt mille francs, formant le capital social 80.000 »

A l'expiration de la société ou en cas de dissolution anticipée, la liquidation sera faite par les deux associés ou par l'associé survivant ou présent, qui auront à cet effet les pouvoirs les plus étendus.

Deux expéditions dudit acte de société ont été déposées le vingt-huit avril mil neuf cent quarante-quatre, au Greffe du Tribunal de Commerce de Cahors. — Pour avis : Henri MELLAC.

Force et poids !

Les Sels Largin, à base de chlorure de magnésium, concourent à mineraliser votre organisme et à s'opposer à toute diminution de poids, en activant votre nutrition et vos digestions. Ils seront donc pour vous une source de forces, 12 fr. 10 le flacon

ROUGEURS DÉMANGEAISONS SULFURINE DU D' L'ANGLEBERT

Ancien Interne de l'Hôpital St-Louis

Maladies parasitaires de la peau. Bain soufre sans odeur, ou parfumé, action tonique et fortifiante générale, effet stimulant sur la peau. Traitement préventif du rhumatisme. Toutes Pharmacies. Visa N° 1635 - P.9913

- 202 -

Pub. R. T. W.

CHACUN SA PART

Adopté de l'Anglais par LOUIS D'ARVERS N° 9

Le changement produit en elle par le rosbecq et quelques gouttes de vin était extraordinaire. Elle n'avait plus cet air effaré qui avait intrigué Quayne, elle avait repris son équilibre mondain et cette mutinerie un peu savroche qui l'avait si fort attiré pendant qu'ils étaient tous deux perdus dans la brume. Cette mutinerie semblait être la caractéristique de sa nature.
 — A mon hôte ! dit-elle gaiement en buvant, et qu'il ait du bonheur en masse !
 Ce fut à elle de s'étonner, car le visage de Quayne s'était rembruni et une expression d'ironie et d'amertume passait dans les yeux jusqu'à ce moment si enjoués.
 — J'ai bien peur qu'il soit trop tard pour me souhaiter du bonheur, dit-il brièvement.
 Elle posa son verre et le regarda droit dans les yeux.
 — Pourquoi cela ? demanda-t-elle, surprise. Vous êtes encore très jeune ?
 — J'ai trente-deux ans.
 — Eh bien ?
 — Eh bien ! répéta-t-elle avec un pâle sourire. Il arrive parfois qu'on perde, à trente-deux ans le bonheur de toute une vie.
 Elle reprit son repas et mangea quelques bouchées en silence.
 Je comprends, dit-elle, après quelques minutes, vous êtes en fait un sceptique.
 Je le crois, en effet, et j'ai de bonnes raisons pour cela.

Elle lui jeta un regard rapide et une lueur malicieuse brilla entre la longue ligne de ses cils bruns.
 — Elle vous a refusé ?
 Au diable l'indiscrète ! pensa-t-il tout d'abord. Mais, très vite, il saisit le côté comique de cette méprisabilité enfantine.

Non, dit-il avec un bizarre sourire, elle ne m'a pas refusé.
 — Oh ! en ce cas, il y a encore de l'espoir. Essayez encore ! La plupart des femmes disent non quand elles pensent oui.

Cette façon de manifester son opinion sur les femmes et l'amour amusa Quayne, malgré le rappel soudain du drame de sa vie.

— Quel âge avez-vous donc pour avoir requis une telle expérience ? demanda-t-il en souriant.
 — Dix-huit ans.
 — Seulement ? Alors, permettez-moi de m'étonner d'un jugement si précocé.
 Elle se mit à rire.

— Je pense qu'avoir dix-huit ans équivalait pour vous à être encore une enfant, dit-elle, mais on apprend beaucoup de choses et... vite, quand on y est forcé.
 — Alors, vous dites non la première fois... pour dire oui ensuite ? demanda-t-il gentiment taquin.
 — Oh ! moi... dit-elle précipitamment, je ne veux pas me marier... je ne me marierai jamais.

Une fois de plus, elle l'étonnait.
 — Vous ne voulez pas vous marier ? et pourquoi ?
 — Parce que je veux être peintre.

Il reprit un sourire.
 Quelle enfant elle était pour écarter ainsi toute chance d'avenir et d'amour avec cette affirmation si nettement formulée. « Je veux être peintre ». avait-elle dit. Elle avait probablement quelquel talent d'amateur et elle s'imaginait être un génie en germe.

Il gentiment. Etes-vous très sûre d'en avoir suffisamment ?
 — Félix Oudin pensait que j'en avais dit-elle simplement.

Félix Oudin, c'est en effet, une autorité dont on eût se réclamer, fit-il, surpris, car il connaissait le célèbre artiste, mort quelque six mois plus tôt.

— Félix Oudin ! répéta-t-il comme pour lui-même, évidemment, il fallait avoir une valeur pour être apprécié par lui.

— Il n'avait pas la réputation d'être prodigue de ses encouragements, dit-il, regardant plus attentivement encore son invitée.

— C'est vrai, acquiesça-t-elle avec un sourire chargé de réminiscence ; et il ne l'épata pas, en effet...
 — Vous le connaissiez intimement ?
 — Je lui dois tout, répondit-elle avec la même calme simplicité. Nous habitions Paris, mon père et moi, nous étions très pauvres... c'est-à-dire nous étions pauvres par moments, se reprit-elle, car il y avait des périodes où nous étions riches...

Elle s'arrêta, hésitante.
 — Continuez, c'est tellement intéressant ! dit-il, d'un ton impératif, bien que nettement sympathique.

— Mon père était artiste, lui aussi ; il avait un réel talent. Mais après la mort de ma mère... j'avais à peine dix ans, tout lui devint indifférent. Il se mit à boire...
 La voix juvénile se brisa, de petites rides autour de ses yeux évoquèrent l'anxiété des jours d'autrefois, et Quayne put lire toute la tragédie de son enfance dans cet aveu si honnêtement sincère.

— Parfois, il faisait des tableaux magnifiques... et, quand il les avait vendus, c'était une période heureuse... Il m'achetait robes et chapeaux, pour fêter la bonne chance, disait-il, et

pour la retenir. Alors nous faisons un voyage, nous dinions dans quelque grand restaurant, comme celui-ci, ajouta-t-elle gentiment, avec un sourire qui le remerciait. Puis, au bout de quelques jours, il n'avait plus rien, et alors... Eh bien ! acheva-t-elle, avec un rire un peu félic, la nouvelle robe et le beau chapeau allaient rejoindre le reste chez le brocanteur.

Quayne eut peine à réprimer un geste d'indignation à l'adresse de ce père inconscient.

Elle l'arrêta d'un geste qui priait.
 — Il ne pouvait pas s'empêcher d'être ainsi, plaïda-t-elle. Ma mère lui manquait tellement, si vous saviez... Mais il s'efforçait toujours de me dissimuler son chagrin et d'être gai et amusant pour moi...
 Quand le plaï était un peu trop juste, il m'obligeait toujours de prendre la plus grosse part, sous prétexte que je grandissais et avais plus besoin que lui de manger beaucoup.

Un jour que nous étions très pauvres, il sortit pour engager son pardessus ; il s'enrhuma, le rhume devint pneumonie. Huit jours plus tard, il mourait...
 Ses yeux étaient brillants de larmes qu'elle s'efforçait de retenir.

Il était évident pour Quayne qu'elle était très attachée à ce père si coupablement faible, mais amusant et gai, et qui devait être véritablement un artiste.

Lui tendit la main par-dessus la table et elle la pressa amicalement pour le remercier de sa sympathie très évidente.

Brusquement, Quayne évoqua en lui-même l'image d'Iris, menteuse, égoïste et ambitieuse, et il la compara à cette jeune fille, presque une enfant encore, qui avait accepté la pauvreté si courageusement dans le passé et très vraisemblablement dans le présent.

— Et ensuite, interrogea-t-il affectueusement, qu'avez-vous fait ?
 — J'ai demandé conseil à Félix Oudin. C'est lui qui a décidé de mon avenir.

Je me souviens encore de ses paroles, ajouta-t-elle rêveusement, comme si elle revoyait la scène qu'elle évoquait.

« Tu as du talent, m'a-t-il dit, peut-être même plus que du talent ; veut-tu que nous voyions ensemble si tu possèdes ce quelque chose qui, au-dessus du talent, fait les vrais artistes... les artistes créateurs ? »

« J'accaptai avec reconnaissance, comme vous pouvez le croire !
 — C'était plutôt flatteur, en effet, venant d'un grand peintre comme Oudin...
 — Il m'offrit l'hospitalité chez lui. Ce fut le meilleur temps de ma vie en ce qui concerne l'art et avec confiance en moi jusqu'à sa mort...
 La voix musicale tremblait légèrement en achevant la courte et navrante histoire :
 — Il me laissait une petite somme qui m'a permis de débuter, et voilà ! conclut-elle avec un sourire qui défendait qu'on la plaignît.
 — Et vous avez préféré vous installer à Londres plutôt qu'à Paris ?
 — Oui, parce que je ne pouvais plus supporter Paris...
 — Je comprends, dit-il gentiment. Avez-vous vendu quelques toiles depuis votre arrivée ?
 — Elle eut de nouveau ce petit rire qui lui était familier et dont la raillerie semblait cacher une détresse.
 — Quelques-unes... parmi les moins importantes, mais je suis sûre d'en vendre d'autres. Il ne faut pas s'attendre à un succès foudroyant... en art moins qu'en toute autre profession. »
 (à suivre)